



Indemnités de licenciement

Par **fabien13620**, le **04/08/2010** à **23:29**

Bonjour,rrnL entreprise pour laquelle je travaillais a été liquidé par décision du tribunal du commerce le 30/03/2010. J ai trouvé un autre emploi des le lendemain puisque mon employeur nous avez informés auparavant qu il y avait peu de chance pour que le redressement soit prolongé.rnrnLe probleme est que j ai retrouvé un emploi avant meme de recevoir ma lettre de licenciement par le mandataire judiciaire, donc celui-ci ne veut pas me payer mes indemnités de licenciement du fet que j aurais du attendre cette lettre avant de travailler.rnrnQuelqu un peut il me renseigner ou me dire quelles procedures dois je envisager pour parvenir a mes indemnités de licenciement ?rnrnmerci d avance